

La politique étrangère de la France

La France a à coeur le processus d'intégration européenne et le renforcement de la Communauté européenne (CE) et elle essaie de développer, de concert avec ses partenaires de la CE, des positions communes sur de nombreuses questions. La France a joué un rôle important dans l'adoption de l'« Acte unique » qui constituera, à partir du 31 décembre 1992, un grand pas vers la création d'un marché commun sans barrières.

La France, qui est l'une des quatre puissances ayant occupé l'Allemagne à la fin de la Seconde Guerre mondiale, a appuyé le processus d'unification allemande. Elle s'est également efforcée de maintenir un dialogue étroit avec les pays d'Europe de l'Est et a joué un rôle de premier plan dans la création de la Banque européenne de reconstruction et de développement dont un proche conseiller du Président Mitterrand, M. Jacques Attali, vient d'être élu président. La France est active au sein de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) et Paris accueillera du 19 au 21 novembre 1990 le Sommet de la CSCE.

La France partage l'engagement du Canada à promouvoir la francophonie à l'échelle mondiale. Cet objectif commun a rapproché les deux pays. Paris en 1986 et Québec en 1987 ont été le siège des deux premiers Sommets de la Francophonie. Le Président Mitterrand et le Premier ministre Mulroney ont participé ensemble au troisième Sommet qui s'est tenu à Dakar en 1989. Ces Sommets ont permis de constater que nos deux pays ont, à bien des égards, un point de vue semblable au sujet du dialogue Nord-Sud ou de la dette des pays les plus pauvres.

La France s'est faite l'un des promoteurs les plus dynamiques du dialogue Nord-Sud. À plusieurs reprises, le gouvernement a souligné que l'accroissement de l'aide aux pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est n'entraînerait pas une diminution des crédits et des efforts envers les pays en voie de développement.